



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE DE BATNA

FACULTE DE MEDECINE

DEPARTEMENT DE MEDECINE



BATNA LE : 23/05/2021

## AVIS AUX ETUDIANTS :

Il est porté à la connaissance des étudiants que pour le traitement de leurs dossiers C.N.A.S ils doivent fournir les informations et documents suivants à l'administration des deux départements (Médecine/Pharmacie) :

- 1- Acte de naissance.
- 2- Photocopie de la carte nationale biométrique.
- 3- Photocopie du chèque.
- 4- Situation familiale.
- 5- Adresse personnelle.
- 6- Groupe sanguin.
- 7- N° de téléphone.
- 8- Photocopie de la carte CHIFA pour ceux qui l'on eu déjà.
- 9- Photocopie du certificat de scolarité.

Secrétaire général de la faculté de médecine :

الأمين العام  
بالحسن بن عيسى